



RIMONDI
ARMINJON
ALONSO
HUISSOUD
CAROULLE

CABINET D'AVOCATS

Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT DE TYPE F3 SITUE AU 1^{ER} ETAGE AVEC BALCON ET CAVE

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME LES ROCAILLES

40 RUE DU SALEVE – 74100 ANNEMASSE

MISE A PRIX 100 000 €

FIXEE AU VENDREDI 19 MARS 2021 - 15 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS,
au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200).**

DESIGNATION

Sur la Commune d'ANNEMASSE (74100), 40 Rue du Salève – 2 Rue de la Paix, dans un ensemble immobilier dénommé LES ROCAILLES cadastré **section A n°4712** pour une contenance de 59a 78ca, à savoir dans cet ensemble :

Le lot n° 342 : dans le bâtiment D, une cave sise au rez-de-chaussée, portant le n°14 ; et les 4/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 4/15.162èmes des parties communes particulières au bâtiment D

Le lot n°358 : dans le bâtiment D, un appartement de type F3A, sis au premier étage comprenant :

Un hall d'entrée et dégagement, un séjour ouvrant sur le balcon, une chambre ouvrant sur le balcon, une salle de bains, une chambre, une cuisine, des toilettes ; et les 542/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 542/15.162èmes des parties communes particulières au bâtiment D.

Le tout d'une superficie privative de 64,85 m² de surface Loi Carrez totale, 64,85 m² de surface au sol totale et 8,77 m² de parties annexes (balcon, cave).

Les biens sont inoccupés.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 20/00073 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI – ARMINJON – ALONSO – HUISSOUD & CAROULLE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le lundi 08 mars 2021 de 15h30 à 16h30.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI – ARMINJON – ALONSO – HUISSOUD & CAROULLE, « Le Président » 1 bis, Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS cedex
Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.